

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 11-351-1926 promulguant le décret du 22 janvier 1926 modifiant l'article 200 du décret du 30 décembre 1912.

n° 11-351-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 février 1926

Numéro JO
n° 351 du 01/02/1926

Date du numéro
1 février 1926

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre rendu applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions auxquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 22 janvier 1925 promulgué au journal officiel de la République française modification à l'article 200 du décret du 30 décembre 1912,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

Est promulgué à la Côte française des Somalis pour y être exécuté selon sa forme et teneur, le décret du 22 janvier 1926, qui modifie l'article 200 du décret du 30 décembre 1921. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera inséré au journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC